

Culture

Présentation sur l'Occitania, d'un livre sur la navigation fluviale.

La parution, ce 12 juin, du récent livre de Vincent Melgoso, « Guide pour la navigation fluviale » a permis une rencontre de plusieurs transporteurs fluviaux naviguant de Bergerac à Bordeaux et Sète. Symboliquement, elle a eu lieu sur un bateau obligamment mis à disposition par son propriétaire et bien nommé « Occitania ». Il ne manquait, amarré à couple, qu'un « Aquitania ».

Suite à la présentation par l'auteur du contenu de son ouvrage portant sur une réglementation complexe, les professionnels présents ont pu échanger sur leurs expériences. A noter que parmi eux figurait une grande compagnie française dont les bateaux naviguent sur toutes les voies d'eau du monde. Il en est ressorti que le transport de passagers, qui est en croissance sur toute la moitié sud du pays, est ralenti par divers facteurs.

Pêle-mêle, l'insuffisance



Un exposé clair et instructif et des participants intéressés et réactifs.

d'entretien notamment du canal des deux mers, une réglementation datant de l'époque où la voie d'eau ne servait qu'au transport de marchandises, le manque d'équipements fluviaux ou leur droit d'usage trop élevé, la non représentativité au plan national des transporteurs fluviaux de passagers,

le désengagement de l'État dans l'entretien d'un réseau qui lui appartient et dont les collectivités locales peinent à reprendre la gestion ont été évoqués.

Il en ressort que la profession de transporteur fluvial doit s'adapter à ces évolutions. Le batelier ou marinier d'antan, indépendant et au-



De gauche à droite, Pierre Cardinal -Toulouse Croisières -, Vincent Melgoso - auteur de l'ouvrage - et Serge Soula - université Paul Sabatier - et conseiller départemental

tonome avec son noyau familial habitant à bord doit accepter l'arrivée dans ses rangs de professionnels connaissant peu le monde de la navigation mais attirés par un secteur au fort potentiel de développement. Et certains professionnels ont exprimés leur inquiétude

face à l'inertie des pouvoirs publics sur ces questions. IL faut espérer que la loi d'Orientation sur les Mobilités [LOM] prochainement examinée au parlement apporte un début de réponse positive.

MLFM